

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2018 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Patrick BOSSUT – Thérèse-Marie COUVREUR – Michel PETILLON – Annick CASTELEIN – Thibault TELLIER – Anne THOREZ – Peggy ROBERT – Claudine ZAHM – Réjane CASTEL – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Colette DEBEUF – Claudie RIUS – Laurent WINDELS – Vincent LEDOUX – Thierry MITTENAERE – Natalie CARDON – Xavier DUQUESNE – Franck GILME – Fernando ROCHA – Jaquelina FONSECA – Louis COSYN – Jean-Luc WABANT

PROCURATIONS :

Claudie RIUS donne procuration à Colette DEBEUF

Jean-Valéry MONVOISIN donne procuration à Rose-Marie BUCHET

Vincent LEDOUX donne procuration à Rodrigue DESMET pour les points allant de 1.09 à 1.20 + le vœu du Conseil Municipal

Mustapha GUIROUS donne procuration à Thierry MITTENAERE

Alexandra COUSTY donne procuration à Annick CASTELEIN

Jonathan GLIBERT donne procuration à Jaquelina FONSECA

Eric ZAJDA donne procuration à Jean-Luc WABANT

ABSENTS :

Patrick VANDAMME

Jeannique VANDEWIELE

SECRETAIRE :

Louis COSYN

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 septembre 2018

1.01- CRÉATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET

Après débat a été adoptée la délibération sur la création d'un emploi de collaborateur de cabinet.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION – SUPPRESSION DE POSTE

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal avec une suppression de poste et la création de l'emploi correspondant.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.4- PERSONNEL MUNICIPAL – PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR – ORGANISATION DES CONGES ANNUELS ET EXCEPTIONNELS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE RONCQ

Après débat a été adoptée la délibération sur le règlement intérieur de l'École Municipale de Musique de Roncq.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- PERSONNEL MUNICIPAL – CREATION D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE – RECHERCHES DE FINANCEMENTS

Après débat a été adoptée la délibération sur la création d'une activité accessoire.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE DE QUATRE CREANCES DE LA CNRACL

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation de la levée de prescription quadriennale de quatre créances de la CNRACL selon le détail ci-dessous :

AGENTS	ANNEES	MONTANT
1 ^{er} agent	En partie l'année 2002	164,51 €
2 ^{ème} agent	En partie les années 1995 à 1998 et 2003 à 2009	640,29 €
3 ^{ème} agent	En partie les années 1999 et 2005	1 034,13 €
4 ^{ème} agent	En partie les années 1998 à 2007	3.009,63 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE D'UNE CREANCE DE L'IRCANTEC

Après débat a été adoptée la délibération sur la levée de prescription quadriennale d'une créance de l'IRCANTEC pour un montant de 103,45 € (en partie les années 1982 à 1983).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- ASSOCIATION DU ROTARY PARIS LUMIERES POUR DOTER LE VILLAGE DE SELINKEGNY AU MALI – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Après débat a été adoptée la délibération sur le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 355 € à l'association du Rotary Paris Lumières pour contribuer au progrès de Sélinkegny en dotant le village de kits d'électrification à base d'énergie solaire. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.09- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC DIVERSES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONNEMENT 2019 – 1^{ER} ACOMPTE – CONVENTION D'OBJECTIFS ANNEES 2019 ET 2020

Après débat a été adoptée la délibération sur le 1^{er} versement du subventionnement 2019 aux associations incluant la consolidation des frais de déplacements et de formation de l'année 2017. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer les conventions à renouveler pour deux années (2019 et 2020).

ASSOCIATIONS VILLE	subventionnement 2018	PROPOSITION 2019 VERSEMENT OU AVANCE ⁽²⁾
AMICALE DU PERSONNEL	5 000 €	5 000 €
BLEUETS TWIRLING BATONS	3 000 €	2 000 €
BMX CLUB DE RONCQ	5 789 €	2 000 €
ESR FOOTBALL ⁽¹⁾	22 981 €	10 000 €
JUDO CLUB ⁽¹⁾	3 163 €	2 000 €
LES FRANCS ARCHERS ⁽¹⁾	1 369 €	500 €
TENNIS CLUB ⁽¹⁾	10 000 €	5 000 €
ULJAP ⁽¹⁾	22 069 €	15 000 €
ULTRA SPORT BASKET ⁽¹⁾	11 825 €	3 000 €
USR NATATION ⁽¹⁾	4 150 €	2 000 €
USR GYMNASTIQUE ⁽¹⁾	15 389 €	8 000 €
VOLLEY BALL ⁽¹⁾	5 728 €	3 000 €
CINÉMA GÉRARD PHILIPPE	46 000 €	21 000 €
TOTAL I		78 500 €

(1) La subvention 2018 est composée de la subvention ordinaire + l'acompte pour 2018 et la consolidation des frais de déplacements et formations de 2017

(2) Avance en attente de rencontre

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- ADMISSION EN NON-VALEUR – EXERCICES 2015, 2017 ET 2018

Après débat a été adoptée la délibération sur l'admission en non-valeur exercices 2015, 2017 et 2018 selon le détail ci-dessous :

EXERCICE 2015	55,56 €
EXERCICE 2017	418,18 €
EXERCICE 2018	195,04 €
TOTAL	668,78 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.11- EXERCICE BUDGETAIRE 2018 – DECISION MODIFICATIVE N°2 – AJUSTEMENTS DE CREDITS

Présentation de la décision modificative n°2. Après débat la délibération a été adoptée.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses –

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles (ajustements des frais d'études et d'insertion en fonction des différents programmes de travaux en cours)	- 100 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (ajustements divers)	+ 93 500 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours (ajustements divers)	+ 89 000 €
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	- 82 500 €
TOTAL	- €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.12- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Après présentation du débat d'orientations budgétaires 2019 s'est ouvert le débat.

1.13- BUDGET 2019 – SECTION D'INVESTISSEMENT - AUTORISATION DE CREDITS

Après débat a été adoptée la délibération sur la section d'investissement et autorisation de crédits.

Chapitre	Article	S/Fonction	Opération	Nature de la dépense	Montant
20				Immobilisations incorporelles	35 000
	2031	020	-	Frais d'études	15 000
	2033	020	-	Frais d'insertion	5 000
	2051	020	-	Concessions et droits similaires	15 000
21				Immobilisations corporelles	360 000
	21312	211	-	Bâtiments scolaires	100 000
	21318	020	-	Autres bâtiments publics	200 000
	21538	020	-	Autres réseaux	50 000
	2183	020	-	Matériels de bureau et informatique	10 000
23				Immobilisations en cours	300 000
	2313	020	916*	Constructions en cours	300 000
TOTAL					695 000

* pôle de ressources associatives et culturelles

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.14- CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LES VILLES DE NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCQ ET TOURCOING PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISEE DES REPAS SCOLAIRES – AVENANT N° 4

Après débat a été adoptée la délibération. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 autorisant le versement de participation d'équipement au titre de 2018 à la Ville de Tourcoing pour un montant de 12 986,97 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.15- CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LES VILLES DE NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCQ ET TOURCOING PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISEE DES REPAS SCOLAIRES – AVENANT N° 5

Après débat a été adoptée la délibération. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°5 autorisant le versement de la Ville de Roncq au titre de 2019 à la Ville de Tourcoing de :

- 520 000 € pour le versement de la participation ;
- 12 570,60 € pour la participation d'équipement.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.16- ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – CONVENTION DE FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC AVEC LA SCIC KALÉIDE – 1^{ER} ACOMPTE PROVISIONNEL POUR L'ANNEE 2019 – AVENANT N° 13

Après débat a été adoptée la délibération sur le versement du 1^{er} acompte provisionnel d'un montant de 540 000 € payable à la SCIC KALÉIDE. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°13

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.17- MEL – APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU RAPPORT DE LA CLETC SUR LE TRANSFERT DE CHARGES LIES A LA PRISE DES COMPETENCES GEMAPI ET SAGE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après débat a été adoptée la délibération portant l'approbation du rapport de la CLECT et la valorisation des transferts de charges à la MEL.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.18- FERMETURE DE L'ECOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET – DESAFFECTATION PREALABLE DES LOCAUX A USAGE SCOLAIRE

Après débat a été adoptée la délibération portant un avis favorable à la désaffectation de l'école Elsa Triolet à compter du 15 décembre 2018.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.19- ÉCOLE PRIMAIRE PABLO NERUDA – DEGRADATION METTANT EN DEFAULT LA SECURITE INCENDIE – FACTURATION DE LA REPARATION

Après débat a été adoptée la délibération portant émission d'un titre de recette de 332,68 € à l'encontre de l'enseignant responsable de la dégradation.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.20- COMMERCE DE DETAIL – DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL – ANNEE 2019

Après débat a été adoptée la délibération sur l'autorisation d'ouverture des magasins dans la limite de 8 dimanches. Ce dispositif s'applique pour l'année 2019. Les arrêtés nécessaires pour fixer la liste des dimanches par secteurs d'activité seront pris avant le 31 décembre de chaque année.

-DELIBERATION ADOPTEE-

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RONCQ CONCERNANT LA DEMANDE DE PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTÉS DU COMMERCE DE PROXIMITÉ FACE À LA CONCURRENCE LÉGALE DES GRANDES SURFACES ET DU COMMERCE EN LIGNE

Après débat a été adopté le vœu portant sur la prise en compte des difficultés du commerce de proximité.

-UNANIMITE-

=> CCAS de la Ville de Roncq : rapport annuel d'activités 2017

=> Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport annuel d'activités 2017

=> USAN : rapport annuel d'activités 2017

Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 24 septembre 2018 : 30

Levée de séance à 21h20
RD/FV/MV/AC – le 11 décembre 2018